

# ÉCOLE ÉMANCIPÉE

## Pour un syndicat de lutte et de transformation sociale

**L'École émancipée rassemble des militant·e·s représentatif·ve·s, actif·ve·s dans les luttes locales et dans la construction du Snes-Fsu qui considèrent que notre syndicat doit faire preuve de davantage de combativité pour faire face à la politique ultralibérale du gouvernement Macron-Blanquer.**

### Blanquer démission !

Le mépris avec lequel notre ministre traite la profession devrait logiquement nous conduire à exiger sa démission !

Après l'effroyable assassinat de Samuel Paty, faut-il rappeler la volte-face du ministère dans l'organisation d'une « journée de transition-commémoration » ponctuée par une minute de silence ? Avec la suppression au dernier moment des deux heures de concertation déjà insuffisantes pour organiser les débats nécessaires avec les élèves, chacun·e était sommé·e d'improviser dans son coin un cours centré sur la liberté d'expression !

Les inégalités scolaires s'accroissent entre territoires ? Réponse du ministère : suppression des REP en 2022 et allocation différenciée de moyens mettant les établissements en concurrence, sans oublier la fin des primes pour les enseignant·e·s concerné·e·s !

Devant l'exigence d'une augmentation généralisée des salaires d'enseignant·e·s, parmi les plus mal payé·e·s d'Europe : l'organisation d'un « Grenelle » de l'Éducation instaurant un salaire au mérite et une augmentation de salaire misérable prévue pour les collègues entre le 2<sup>o</sup> et le 7<sup>o</sup> échelon ! Tout cela évidemment en « échange » d'une dégradation à venir de nos statuts avec l'alourdissement de notre charge de travail : c'est le « gagnant-gagnant » de l'idéologie libérale...

Des collègues luttent contre la réforme du baccalauréat qui voit la part du contrôle continu peser de plus en plus ? C'est la répression la plus brutale qui s'abat sur elles-eux (verdict rendu contre les quatre de Melle) !

La diffusion de la pandémie dans les établissements ? En août, le ministère décide l'allègement des protocoles, diminue la liste des collègues fragiles, distribue des masques nocifs et maintient les effectifs surchargés des classes !

Certes, en cas de démission, un autre ministre poursuivra une politique néo-libérale proche de ce que nous subissons déjà. Mais une victoire permettra de renforcer les luttes sociales à venir.

### Lutter contre les politiques néo-libérales de Macron et de son gouvernement

Les politiques menées depuis plusieurs décennies tendent à affaiblir le mouvement social. Celles-ci se sont accélérées avec l'arrivée du gouvernement Macron : affaiblissement des services publics par des économies budgétaires imposées (fermeture et privatisation de bureaux de postes ; fermeture de lits d'hôpitaux ; diminution de milliers de postes quel que soit le ministère ; gel du point d'indice de la Fonction Publique depuis 2010...) et réformes successives s'attaquant aux statuts des personnels. La loi dite de « transformation de la Fonction Publique (du ministre Dussopt) a préparé la suppression de

quelques 120 000 postes pour ouvrir largement au recrutement de contractuel·le·s. C'est cette loi qui a conduit à la suppression des commissions paritaires et des CHSCT et à l'élimination de nos délégué·e·s syndicaux·cales de ces instances ! Moins de garanties et donc plus de précarisation des personnels soumis à l'autorité de chef·fe·s dont les pouvoirs sont renforcés !

La situation économique et sociale aggravée par la pandémie est largement utilisée pour faire accepter les projets les plus rétrogrades. Face à l'énormité de la dette (dont la plupart des économistes considèrent qu'elle ne sera pas remboursée et que ce n'est pas forcément un problème...), le gouvernement appelle à notre « sens des responsabilités » et à accepter des mesures qu'il présente comme de bon sens ! En réalité, il avance son projet de « start up nation » : baisse des impôts des plus riches, dérégulation du marché du travail, inégalités sociales croissantes au profit des plus « innovant·e·s », économie du numérique...

### Combattre les dérives sécuritaires

Ces politiques néo-libérales s'accompagnent du renforcement des politiques sécuritaires et de la diminution des libertés publiques. La « loi de sécurité globale » veut renforcer les pouvoirs octroyés à la police (utilisation des drones dans des missions de surveillance des populations et le fameux article 24 interdisant le recours aux vidéos faisant état de violences policières...). Quant à la loi contre les « séparatismes » rebaptisée « loi confortant les principes républicains »..., elle s'accompagne d'une campagne de stigmatisation des populations musulmanes...

### Devant ces attaques multiformes : il faut un syndicalisme de lutte, fédérateur et unitaire !

Le syndicalisme doit répondre à ces défis : le Snes, au sein de la FSU, doit être un outil d'information et d'analyse mais également, tout en renforçant le pluralisme interne, être un acteur majeur des luttes sociales, féministes et écologistes.

Le Snes-Fsu doit élaborer rapidement un plan d'action permettant de développer les luttes qui existent localement, en cherchant à les fédérer et à leur donner un cadre national. Des luttes locales éclatent parfois avec une structuration type « coordination » : le Snes doit y avoir toute sa part, contribuer à les animer, proposer son outil syndical et son savoir-faire afin de les diffuser...

Cette orientation ne doit pas se limiter à la lorgnette « second degré » mais doit prendre un caractère plus fédéral (dans le cadre de la FSU). Elle doit également s'inscrire dans un cadre le plus unitaire possible avec nos partenaires « naturel·le·s » comme nos camarades de la CGT ou de Solidaires et doit être élargie à la Fonction Publique et à l'interprofessionnel.

**SI VOUS VOUS RETROUVEZ DANS L'ESSENTIEL DE CES PROPOSITIONS, VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LA LISTE DE L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE !**

# ÉCOLE ÉMANCIPÉE

## CA Académique (S3)

1. GIRIER Stéphane (lycée Lakanal, 92 Sceaux)
2. DEMERLIAC Catherine (collège Paul-Vaillant Couturier, 95 Argenteuil)
3. JÉGOU Catherine (collège Claude Monet, 95 Argenteuil)
4. RAMBAULT Didier (collège Paul-Vaillant Couturier, 95 Argenteuil)
5. HURARD Solveig (lycée Jean Perrin, 95 Saint-Ouen l'Aumône)
6. TAVARD Sylvine (collège Léon Blum, 95 Villiers-le-Bel)
7. BARRAU Alexis (lycée de la vallée de Chevreuse, 91 Gif-sur-Yvette)
8. BOIRON Laurent (collège Voltaire, 95 Sannois)
9. MIGNEAU Monique (retraîtée du 92)
10. HÉRISSON Jean-Michel (retraité du 92)
11. PAJAZETOVIC Andjela (collège Paul-Vaillant Couturier, 95 Argenteuil)
12. NEVEU Nolwenn (lycée Van Gogh, 95 Ermont)
13. ZAHRA Mourad (lycée Jean Monet, 95 Franconville)
14. CARLOTTI Valérie (lycée Michelet, 92 Vanves)
15. MIRSA LIS Tania (lycée Jean-Jacques Rousseau, 95 Sarcelles)
16. CANALI Laure (lycée Lakanal, 92 Sceaux)
17. SLAOUTI Omar (lycée Julie-Victoire Daubié, 95 Argenteuil)
18. ISAMBERT Juliette (lycée Maurice Genevoix, 92 Montrouge)
19. CYNOBER Anne (lycée Lakanal, 92 Sceaux)
20. BARNAVE Gérard (retraité du 92)
21. REY Christophe (lycée Lakanal, 92 Sceaux)
22. ROSSET Marion (lycée Jean Perrin, 95 Saint-Ouen l'Aumône)
23. JIMENEZ Julien (lycée Lakanal, 92 Sceaux)
24. GILLESPIE Caela (lycée Lakanal , 92 Sceaux)
25. MIRSA LIS Pierre (retraité du 95)
26. BARBEROUSSE Olivier (lycée Maurice Genevoix, 92 Montrouge)

## Bureaux départementaux (S2)

### 92

1. GIRIER Stéphane
2. ISAMBERT Juliette
3. HÉRISSON Jean-Michel
4. MIGNEAU Monique
5. REY Christophe
6. GILLESPIE Caela
7. CARLOTTI Valérie

### 95

1. JÉGOU Catherine
2. DEMERLIAC Catherine
3. RAMBAULT Didier
4. HURARD Solveig
5. BOIRON Laurent